



PAIEMENT TAXE HABITATION SUR TERRAIN AGRICOLE

Par **radija**, le **24/01/2015** à **10:44**

doit on payer une taxe d'abitation sur un terrain agricole
etant des locataires d'un appartement de 35m2 sans enfant et sans etre marie

merci

NOUS HABITONS CHEZ UN AGRICULTEUR DONC TERRAIN AGRICOLE DANS UN
PARTEMENT DOIT ON PAYER UNE TAXE D'HABITATIO SACHANT QUE LE
PROPRIETAIRE EN PAYE UNE;

que je puisse vous dire dire je suis en detresse des dettes et des paiements.

pas marié et pas d'enfant nous payons 500 EUROS

AIDEZ MOI

Par **aguesseau**, le **24/01/2015** à **17:38**

bjr,

si vous contestez la taxe d'habitation, prenez contact avec le service qui a établi la taxe qui
doit figurer sur le document que vous avez reçu.

dès l'instant ou vous occupez un logement au 1° janvier, vous devez payer une taxe
d'habitation même si c'est un terrain agricole.

voire propriétaire paie sa taxe d'habitation pour son appartement.
cdt